



**UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE
DU VAR**

12 Place Armand Vallée

83000 TOULON

Tél. : 04.94.93.49.77. – Fax : 04.94.91.97.84.

Mail : udfo83@wanadoo.fr

Lettre Ouverte au Maire de Bandol

MAIRIE DE BANDOL

Mr Le Maire

Toulon, le 3 mai 2013

Monsieur Le Maire,

Une délégation vous a rencontré concernant les 18 licenciements en cours au Casino de jeux de Bandol, en soulignant notamment que votre commune était directement concernée par ce plan social, s'agissant d'un employeur lié par une délégation de service public.

Vous nous avez fait part de votre impossibilité d'agir pour contrer ce plan social.

Or, nous vous précisons par cette lettre ouverte, que vous auriez pu intervenir auprès du groupe Partouche pour faire cesser cette démarche, de licenciements et la mise en place d'un fonctionnement totalement incohérent.

Incohérent, car le groupe fait le choix de fermer les activités en progression ce qui traduit sa volonté de ne pas développer le casino.

Depuis des années, vous n'avez pas suivi la délégation de service public et les engagements du groupe Partouche à effectuer des travaux de rénovation, mise en sécurité et d'aménagement, pour prospérer au sein de la commune.

Le seul fait que cette DSP vous rapportait des fonds, a suffi à votre inertie et votre capacité à fermer les yeux sur les engagements du groupe.

Aujourd'hui encore, vous acceptez encore le fait que la prospérité du site soit altérée.

De plus nous vous rappelons ce qu'est une DSP :

« La délégation de service public est « *un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.* » »

Autant dire qu'aujourd'hui, vous êtes aussi responsable des 18 licenciements, et pour certains après 20 ans de service, auquel sont confrontés les administrés de votre commune.

Le casino de jeux de Bandol a toujours représenté une vitrine, et se trouve aujourd'hui être à la dérive ainsi qu'à la merci d'un groupe, qui non seulement s'enrichit sur le dos des salariés, mais mène de surcroît une politique de gestion uniquement basée sur la rentabilité propre du groupe au mépris des salariés.

Or, en ce qui vous concerne Mr Le Maire, nous ne pouvons imaginer que vous puissiez agir de même, et ne pas considérer que ces 18 licenciements sur votre commune vont porter atteintes à 18 familles Bandolaises.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, mes salutations distinguées.

Pour la Commission Exécutive
La Secrétaire Générale de l'UD FO DU VAR

Myriam BARNEL

